



## INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET RECUEIL DE CONSENTEMENT

**Les données personnelles collectées dans ce formulaire sont obligatoires pour permettre la constitution du dossier d'inscription par les services municipaux. Aucune demande d'inscription ne pourra être prise en compte sans le renseignement de ces données.**

**Responsable du traitement et son représentant :** Ville de Péroles — Le Maire

**Coordonnées du responsable de traitement :** Hôtel de ville – Place Carnot – CS 80005 – 34473 PÉROLS CEDEX

**Finalités du traitement effectué :** Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées et enregistrées dans un fichier informatisé par la **COMMUNE DE PÉROLS** pour **la gestion de l'école municipale de musique : préinscriptions, inscriptions, suivi et facturation. Elles sont également utilisées en vue d'informer les élèves sur les dates de manifestations et le planning général de l'école municipale de musique et de la Maison des Arts.**

**Base juridique du traitement de données :** Ce traitement est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public local que poursuit la commune dans le cadre des services publics administratifs facultatif suivant : école municipale

**Destinataires des données :** elles sont destinées, dans la limite de leurs attributions respectives, au personnel municipal habilité de la Direction Éducation et du service Finances, aux services du comptable public, aux services de l'État habilités à exercer un contrôle, aux officiers publics ou ministériels.



### CONSENTEMENT POUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA CONSERVATION DE MES DONNÉES PERSONNELLES PAR LA VILLE DE PÉROLS

**Je soussigné.e** (Nom/ prénom) .....

**Responsable légal du mineur** (Nom/ prénom) .....

**Autorise la ville de Péroles** à collecter, traiter et conserver mes données personnelles et celles concernant mon enfant dans le cadre du présent dossier d'inscription, dans le respect du règlement européen sur la protection des données.

**N'autorise pas la ville de Péroles** à collecter, traiter et conserver mes données personnelles et celles concernant mon enfant. Dans ce cas, je suis informé que la présente demande d'inscription ne pourra pas être instruite.

Date et signature, précédée de la mention «lu et approuvé»  
(du responsable légal si l'inscrit est mineur)

**Durée de conservation des données :**

1/ Les données personnelles collectées et les pièces justificatives sont conservées en base ACTIVE, pour la durée de la pré inscription et de l'inscription du mineur à un service ou une activité de la Direction Éducation, et pour la durée nécessaire au recouvrement des sommes dues.

2/ Puis, seules sont conservées au sein d'une base d'archives INTERMÉDIAIRES, les données strictement nécessaires en cas de contentieux, en cas de contrôle par des organismes habilités du respect, par la commune, de ses obligations, en cas de réouverture et remise à jour du dossier d'un usager, sans qu'une telle conservation ne puisse excéder 12 mois.

A l'expiration de ces périodes, suppression ou archivage à titre définitif suivant la réglementation.

**Droits de la personne concernée :** vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification vous permettant le cas échéant de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Vous disposez également d'un droit de limitation de vos données personnelles et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après le décès.

Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous êtes informé dans ce cas, suivant les informations concernées, que l'école municipale de musique (Direction Éducation) ne pourra pas assurer ou maintenir la pré inscription et l'inscription de votre enfant.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'exercice de vos droits s'effectue, auprès de l'école municipale de musique (Direction Éducation) - Rue Alphonse Daudet – 34470 Pérols Cedex – [ecole-musique@ville-perols.fr](mailto:ecole-musique@ville-perols.fr)

**ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE**

Maison des Arts - Rue Alphonse Daudet, Pérols

[ecole-musique@ville-perols.fr](mailto:ecole-musique@ville-perols.fr) ou par téléphone au 04 67 50 21 19

+ d'infos sur le compte facebook de l'école de musique

**CONSENTEMENT - Droit à l'image**

**Je soussigné.e** (Nom/ prénom) .....

**Responsable légal du mineur** (Nom/ prénom) .....

**Autorise** l'utilisation des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités organisées par les services municipaux, pour une stricte utilisation sur les supports de communication de la Ville de Pérols & de Montpellier Méditerranée Métropole.

**N'autorise pas** l'utilisation des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités organisées par les services municipaux, pour une stricte utilisation sur les supports de communication de la Ville de Pérols & de Montpellier Méditerranée Métropole.

Date et signature, précédée de la mention «lu et approuvé»  
(du responsable légal si l'inscrit est mineur)